



ASSOCIATION REGIONALE
D'AIDE A LA SANTE MENTALE
CROIX-MARINE ILE DE FRANCE

Chers adhérents,

Notre assemblée générale de l'**Arasm idf** du 18 juin 2015 **n'a pas réuni le quorum nécessaire** pour pouvoir délibérer.

C'est pourquoi, je vous adresse cette **convocation** avec bon pour pouvoir, à notre assemblée générale du **15 octobre 2015 à 18h00 au siège social : 52, rue Riquet, 75019 Paris.**

À l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport moral
- Rapport financier
- Perspectives 2015
- Questions diverses

En comptant sur votre présence, je vous prie Madame, Monsieur, d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christophe **Etienne**
Secrétaire Arasm idf
52, rue Riquet
Paris 19ème
Tel: 01.53.26.53.80
Fax: 01.53.26.74.81
contact@arasmidf.com
www.arasmidf.com



ASSOCIATION REGIONALE
D'AIDE A LA SANTE MENTALE
CROIX-MARINE ILE DE FRANCE

CONVOCAATION



(L'association/établissement/structure).....
participera à l'assemblée générale Arasm idf du 15.10.2015 et sera représenté(e) par
Mme/M., mail.....

Signature



(L'association/établissement/structure).....
ne participera pas à l'assemblée générale Arasm idf du 15.10.2015 et donne son pouvoir au
Président Arasm idf ou à Mme/M., mail.....

Signature



Bulletin à renvoyer à : Christophe **Etienne**
Secrétaire Arasm idf
52, rue Riquet
75019 Paris